

FORMULE 16

(Loi sur les services à la famille, L.N.-B. 1980, c.F-2.2, art.76(6))

N° du dossier

COUR DU BANC DE LA REINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DIVISION DE LA FAMILLE

CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE

CONSENTEMENT PARTICULIER À L'ADOPTION - MINISTRE

ENFANT :

.....
(prénom(s) donné(s) à l'enfant et l'initiale du nom de famille
(« l'enfant »))

..... (date de naissance) (sexe)

.....
(lieu de naissance)

.....
(numéro d'enregistrement de naissance)

JE soussigné(e) suis une personne compétente que
(nom au complet)
le Ministre a autorisée en vertu de l'alinéa 3(1)b) de la *Loi sur les services à la famille* à consentir aux adoptions.

J'ai été informé(e) de tous les aspects d'une ordonnance d'adoption ainsi que de ses conséquences raisonnables
ou j'en ai compris la portée.

L'enfant est devenu un enfant à charge en vertu d'une entente (ordonnance) de tutelle le
(date)

JE consens à l'adoption de l'enfant par
(nom(s) du (des) parent(s) adoptif(s) proposé(s))
et j'atteste qu'aucun avis de révocation de l'entente de tutelle n'a été reçue dans les délais prescrits (*ou* que
l'entente de tutelle n'a pas pris fin).

FAIT à, le 20.....

.....
(signature du témoin)

.....
(signature de la personne compétente)